

EO6 l'Engagement en contexte multinational

Auteur : DELCOURT GCA

Date : 2003

Cette conférence s'est déroulée en trois parties.

Le GCA Delcourt a tout d'abord rappelé la problématique actuelle de l'OTAN et la position française relative aux décisions du sommet de Prague.

Le GDI Leroy a ensuite présenté quelle est la place de la France par rapport à l'organisation militaire intégrée.

Une séance de questions a suivi.

Intervention du GCA Delcourt

L'OTAN repose sur le traité de l'Atlantique Nord (cf conférence du COL Lebel).

L'OTAN est une organisation complexe, où se font particulièrement sentir les interactions entre le politique et le militaire.

On ne peut donc en parler en prétendant se limiter aux aspects militaires.

Le comité militaire ne peut rester à l'écart du domaine politique, il constitue le rouage qui permet d'éviter que le politique décide directement sans avoir une vision claire des enjeux militaires.

La France est membre à part entière du comité militaire à l'exclusion des questions nucléaires et de la planification de défense. La France bénéficie d'une position privilégiée depuis la déclaration " charrette " du 5 décembre 1995.

Dans l'évolution récente de l'OTAN , il faut noter l'importance des sommets de l'Alliance. Les thèmes qui y sont abordés aujourd'hui l'étaient déjà depuis plusieurs années. A titre d'exemple, le terrorisme était déjà inscrit dans les domaines d'adaptation de l'OTAN avant le 11 septembre 2001.

Sommet de Prague

Les résultats principaux du sommet de Prague sont les suivants :

Evolution de la structure de commandement

NATO response force accompagnée de la décision d'accroître les capacités militaires

Concept militaire de défense contre le terrorisme

Mise en œuvre de 5 initiatives de défense NBC

Défense anti-missile de l'OTAN.

Position de la France par rapport à certains de ces sujets :

Structure de commandement :

La France cherche à accroître le rôle des nations, car ce sont les nations qui payent pour le fonctionnement de l'OTAN, et à réduire l'idée d'intégration. Cependant les petits pays, notamment, justifient leur budget par cette intégration.

La France recherche par ailleurs un équilibre dans la future organisation entre SACEUR(commandement opérationnel) et L'EM de transformation (Doctrines, recherche, expérimentation...) pour ne pas risquer d'être tenue à l'écart des évolutions futures

NRF

La France s'intéresse fortement à la NRF et souhaite y participer à certaines conditions(contrôle politique, mise à

disposition pour l'UE , non affectation des forces). Cette initiative est dans la logique du sommet de l'UE à Copenhague(Berlin +). Cependant la plupart des alliés assimilent l'IESD avec la PESD, ce qui pourrait mener à une tutelle de l'OTAN sur l'UE et transformer un partenariat stratégique lié aux opérations en un partenariat stratégique tout court.

La question essentielle pour l'OTAN aujourd'hui est

Enjeux de l'Alliance

Le premier enjeu est d'ordre financier : il existe en " gap " financier énorme entre la contribution financière des Etats-Unis et celle de moyens et petits pays. Il est peu probable compte tenu du différentiel que celui-ci soit réduit à l'avenir.

Un second enjeu est de réussir à adapter les structures à la nouvelle menace, notamment terroriste.

L'enjeu principal est celui des relations qui doivent s'instaurer entre l'OTAN, l'UE et les Etats-Unis.

Intervention du GDI Leroy

Poids du déploiement permanent français

La France est la 5° nation contributrice en terme de personnels permanents avec 217 officiers en poste en missions opérationnelles ou entant qu'officiers insérés.

Il existe 3 missions militaires auprès de SACLANT et 7 auprès de SACEUR.

Les membres de la structure intégrée participent à la rédaction des OPLAN tandis que la France, qui n'en est pas membre, participe seulement à la rédaction des SUPLAN.

L'EM opérationnel de l'OTAN se situe à Mons en Belgique (SHAPE).

Il regroupe quatre entités :

SACEUR : le général Jones porte une double responsabilité. En tant qu'officier général US il est commandant en chef des forces US en Europe. Parallèlement il exerce sa responsabilité de SACEUR au titre de l'OTAN. A ce titre il est responsable de la Mise en œuvre des décisions de Prague.

CJPS(command joint planning staff) : planification opérationnelle de niveau stratégique, IESD, doctrine et exercice CJTF

Le commandement de la force AWACS : 14 nations y contribuent. La composante française n'est pas intégrée mais la France a un officier de liaison.

Le Partenariat pour la paix(PPP)

La France est présente dans chacune des cellules du centre opération (JOC) de SHAPE au titre des Balkans.

Bilan et perspectives

Balkans : réduction des effectifs, relève de l'ERYM(Macédoine) par l'UE

Afghanistan : question de la reprise de l'ISAF IV en suspens

Répartition des responsabilités entre les deux commandements

Effectifs : augmentation de 17 % en prévision

Participation de la France aux CJTF au niveau de 15 officiers par CJTF pourrait s'élever à 40

NRF : Fédérateur de capacités auquel la France souscrit sous certaines conditions ; L'ambition du général Jones est de pouvoir identifier une première NRF dès le mois de juin.

Conclusion

La France est à la croisée des chemins. Des avancées significatives sont en cours et la France court un risque de marginalisation si elle reste extérieure à la structure intégrée, c'est à dire qu'elle continuera à ne jouer que des rôles subalternes(pas d'accès aux commandements).

D'un autre côté les voisins européens jouent complètement le jeu de l'OTAN.

Il y a quatre possibilités pour la France:

Se rapprocher de la structure à nos conditions

Continuer à se marginaliser

Rompre et se focaliser sur l'UE au risque d'être tout seul

Rejoindre la structure militaire de l'OTAN

Dans l'état actuel des relations les deux dernières sont peu probables pour l'instant.

Questions

1-Retour de la France dans l'OTAN

R : en 1996 la France était prête, il n'y a pas de raison qu'elle ne le soit pas aujourd'hui. La France a tiré un certain nombre d'avantages de sa position (indépendance, force de dissuasion...). Cependant la situation a changé (restructuration, type de mission, menace...). De plus la NRF constitue une réponse de l'OTAN au service de l'UE, susceptible de répondre aux requêtes françaises.

2-Intérêt des alliés de voir la France entrer dans l'OTAN

R : il est nul car cela signifierait la perte de commandements et de responsabilités pour les principales nations(US, GB, Allemagne)

3-actualité de la NRF

R : la NRF n'est pas une idée nouvelle, ce qui est nouveau c'est qu'elle dimensionne la capacité des forces à se déployer